



Séance du conseil communal du 18 juillet 2023 à 9h00

Présents :

Gloden Michel, bourgmestre-président
Muller Jean-Paul, Weber Tom, échevins
Artigao Lola, Bauer Line, Bellion Tom, Breda Pierre, Goldschmit François, Funk-Kiesch Josée,
Willems-Kirsch Annette, Max Lucien, conseillers
Legill Guy, secrétaire communal

Une Minute de silence est observée à la mémoire de M. Ben Homan, bourgmestre honoraire de la commune de Schengen.

1. Formation du tableau de préséance

Avec toutes les voix le conseil communal procède à la formation de préséance qui servira à distinguer la priorité entre les conseillers, c'est-à-dire qu'il détermine l'ordre dans lequel les conseillers remplacent, le cas échéant, le bourgmestre et les échevins.

2. Règlement d'ordre intérieur du conseil communal et des commissions consultatives

Avec toutes les voix le conseil communal approuve le nouveau règlement d'ordre intérieur du conseil communal et des commissions consultatives communales.

3. Nomination de délégués aux comités des syndicats de communes

A l'unanimité des voix le conseil communal procède à la nomination des délégués aux comités des syndicats de communes comme suit :

N°	Organisme	Délégués
1	Syndicat pour la construction, l'exploitation et l'entretien de la conduite d'eau du sud-est (SESE)	Gloden, Weber, Muller
2	Syndicat pour la création, l'aménagement, la promotion et l'exploitation d'une zone d'activités économiques à caractère régional dans le canton de Remich (SIAER)	Gloden, Muller
3	Syndicat ayant pour objet la construction, l'entretien et l'exploitation d'un crématoire sur base intercommunale (S.I.C.E.C)	Weber
4	Syndicat de dépollution des eaux résiduaires de l'est (SIDEST)	Muller
5	Syndicat pour l'organisation et la gestion d'un centre informatique (SIGI)	Weber
6	Syndicat pour la collecte, l'évacuation et l'élimination des ordures ménagères et industrielles en provenance des communes de la région de Grevenmacher, Remich et Echternach (SIGRE)	Muller
7	Syndicat des Villes et Communes Luxembourgeoises (SYVICOL)	Renonciation de présenter un candidat

8	Syndicat intercommunal à vocation multiple - SIAS	Gloden
---	---	--------

4. Répartition du supplément de congé politique entre les conseillers communaux délégués dans un syndicat de communes

Proposition de répartition du supplément de 9 heures de congé politique par semaine comme suit :

Michel Gloden	4 heures/semaine
Jean-Paul Muller	2 heures/semaine
Tom Weber	3 heures/semaine

5. Nomination de délégués aux auprès d'organismes externes

A l'unanimité des voix le conseil communal procède à la nomination des délégué-e-s aux organismes externes comme suit :

N°	Organisme	Délégué-e-s		
1	Transports publics	Willems-Kirsch		
2	Sécurité routière asbl (représentant au conseil national des délégués communaux)	Max		
3	Entente touristique de la Moselle luxembourgeoise (délégué effectif et délégué remplaçant à l'assemblée générale)	Bellion	Gloden (suppl.)	
4	BIRK asbl (2 représentants au conseil d'administration)	Willems-Kirsch	Goldschmit	
5	GAL Leader Miselerland (membre effectif et membre suppléant)	Funk-Kiesch	Willems-Kirsch (suppl.)	
6	Fondation Possenhau (représentant au conseil d'administration de l'établissement d'utilité publique)	Gloden		
7	Mediterranen Garten (membre dans le conseil de surveillance)	Artigao		
8	Plate-forme Maison Relais pour enfants	Gloden	Bauer	
9	Centre européen Schengen asbl (2 délégués dont 1 du collège échevinal)	Gloden	Bellion	
10	Valentiny Foundation (3 délégués)	Gloden	Muller	Max
11	Copil Guttland Musel	Gloden		
12	Plateforme Maison des Jeunes – Jugendwave	Weber	Bauer	
13	Délégué-e à l'égalité	Bauer		
14	ORT Région Moselle luxembourgeoise (1 délégué et 1 délégué suppléant)	Gloden	Max (suppl.)	

6. a) Organisation scolaire 2023/2024 de l'enseignement fondamental

Approbation de l'organisation provisoire de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2023/2024.

6. b) Enseignement : Plan d'encadrement périscolaire PEP

Approbation des plans d'encadrement périscolaire (PEP) pour la rentrée 2023/2024 suivants :

- Zentralschoul Bech-Maacher/Maison Relais Schengen – Site Bech-Maacher
- Zentralschoul Elvange/Maison Relais Schengen – Site Elvange
- Zentralschoul Remerschen/Maison Relais Schengen – Site Remerschen

7. Proposition de classement comme monument national d'un immeuble à Schwebsingen

Avec toutes les voix le conseil communal approuve la proposition de classement comme patrimoine culturel national de l'immeuble sis à Schwebsingen, 81, route du Vin, inscrit au cadastre de la commune de Schengen, section WC de Schwebsingen, sous le numéro cadastral 153/5167.

8. Taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2024 en matière d'impôt foncier et d'impôt commercial

Avec toutes les voix le conseil communal décide de maintenir les taux de l'impôt foncier pour l'année 2024 comme suit :

Impôt foncier A – Propriétés agricoles et forestières	350 %
Impôt foncier B1 – Constructions commerciales	445 %
Impôt foncier B2 – Constructions à usage mixte	300 %
Impôt foncier B3 – Constructions à autre usage	160 %
Impôt foncier B4 – Maisons unifamiliales, maisons de rapport	160 %
Impôt foncier B5 – Immeubles non bâtis autres que terrains à bâtir à des fins d'habitation	300 %
Impôt foncier B6 – Terrains à bâtir à des fins d'habitation	500 %

et de maintenir également pour 2024 le taux en matière d'impôt commercial communal en vigueur, soit 300 %.

9. Création d'une concession de pharmacie au niveau de la commune de Schengen - Avis

Suite à diverses demandes les dernières années de la part du collège des bourgmestre et échevins auprès du Ministère de la Santé pour l'implantation d'une pharmacie dans la commune de Schengen, le conseil communal émet à l'unanimité des voix un avis favorable relative à la proposition de Mme la Ministre de la Santé de procéder à la création d'une concession de pharmacie au niveau de la commune de Schengen.

10. Allocations de subsides

Avec toutes les voix le conseil communal décide d'allouer un subside extraordinaire de 6.000,00.- € à l'asbl Späicher pour l'organisation du Festival « Crowfield » les 18 et 19 août 2023 à Remerschen.

Avec toutes les voix le conseil communal décide d'allouer un subside extraordinaire de 2.500,00.- € au nouveau club de sports DT Scheierbiërg issu de la fusion du DT Ierpeldeng et du DT Bech-Maacher pour couvrir les dépenses extraordinaires, notamment l'acquisition de nouvelles uniformes de sport. Le même subside a été accordé par la commune de Bous.

11. Modification budgétaire

Avec toutes les voix le conseil communal approuve la modification budgétaire suivante par la diminution du boni présumé fin exercice du budget 2023 :

3/150/648120/99001	Subventions aux associations à but culturel	6.000,00
Total :		6.000,00

12. Organisation d'une séance plénière pour lancer les travaux des commissions consultatives communales dès qu'elles seront instituées (*proposition de décision introduite par Besser Zesummen*)

Avec toutes les voix le conseil communal adopte le point 1. de la proposition de résolution présentée par le groupement de candidats « Besser Zesummen » et d'organiser en automne 2023 une séance plénière pour lancer les travaux des commissions consultatives communales dès qu'elles seront instituées.

13. Retransmission en direct et en différé (via internet et/ou autres canaux de distribution appropriés) des séances publiques du conseil communal (*proposition de décision introduite par Besser Zesummen*)

Avec toutes les voix le conseil communal adopte la proposition de résolution visant la retransmission en direct et en différé (via internet et/ou autres canaux de distribution appropriés) des séances publiques du conseil communal présentée par le groupement de candidats « Besser Zesummen.